



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - ARRONDISSEMENT DE FORBACH
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	23	03	06

Séance du 5 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 28 novembre 2022.

PRESENTS : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - ANANICZ - YILDIRIM - FRANGIAMORE - BECKENDORF - PIESTA.

MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASEN - BOUMEKIK - PODBOROCZYNSKI - LA LEGGIA - RAHAOUI - BAHFIR - EGLOFF - ESTRADA - MILIOTO.

PROCURATIONS : Mmes IDIZ - MANGIONE - KERMAOUI qui ont donné procuration respectivement à Mmes TUSCHL - RUSSELLO - PIESTA.

ABSENTS : Mmes CHEBLI - KHOUMRI - M. ELHADI.

06 - Acceptation de la valeur de cession d'un véhicule Peugeot Partner

Rapporteur : Marie ADAMY

Exposé des motifs :

La commune a acquis en 2010 un Peugeot Partner destiné aux déplacements des agents techniques. Sa valeur d'achat s'élevait à 7 395,20 € TTC sachant qu'il est totalement amorti à ce jour.

Ce véhicule n'étant plus en état de rouler dans des conditions de sécurité pour nos agents et sa remise en état étant trop onéreuse, il a été procédé à son remplacement par la location d'un véhicule électrique.

Le garage SCHMITT de Farébersviller propose de reprendre le véhicule en l'état au tarif forfaitaire de 200 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :

Décide d'accepter la valeur de reprise de ce véhicule à 200 € et autorise M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Décision adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire
Laurent KLEINHENTZ